FOIRE AUX QUESTIONS

AFTERRES CLIMAT

Ressources

Afterres2050 - https://afterres2050.solagro.org

Fabacéé - https://www.fabacee.fr/

L'étude de l'IDDRIsur la gouvernance sectorielle de l'adaptation : **https://www.iddri.org/fr/publications-et-evenements/decryptage/quelle-gouvernance-de-ladaptation-dans-les-secteurs**

PNACC-3 : https://www.iddri.org/fr/publications-et-evenements/propositions/comment-renforcer-le-plan-national-dadaptation-au

Questions-réponses

À Michel Lagahe CERFrance

Les rendements affichés comprennent-ils les rendements du bio?
Ce sont les références AGRESTE pour le blé tendre dans le Gers. Les moyennes de rendements de la base Cerfrance ne concernent que les conventionnels et sont conformes à la tendance.

Les baisses de rendements sont observées à surfaces constantes ou y a-t-il aussi des baisses de surfaces cultivées ?
Les surfaces sont plutôt stables en tendance mais avec des variations interannuelles. Pour le blé tendre : 71Kha en 2009, 86Kha en 2010; 103Kha en 2014, 81Kha en 2025 (dont 8Kha en bio).

Si l'assolement diminue, c'est au profit de quoi ? Prairies ? Jachères ? Ventes au profit de l'immobilier ?
Il y a un mix : prairies permanentes/prairies temporaires, légumineuses fourragères et jachères. Le Gers perd "peu" de surfaces agricoles par an.

Dans quelle production passent ces hectares? Ils sortent de l'agriculture?
Non, le Gers perd peu de SAU, une partie des surfaces en bio sont passées en conventionnel, pour d'autres c'est plutôt une déclaration en luzerne, prairie temporaire ou jachère.

Les ajustements récents sur le bio dont vous parlez, se traduisent-ils par une augmentation des surfaces en jachère ? ou surfaces fourragères bio type luzerne ?
C'est à la fois un transfert vers l'agriculture conventionnelle et un maintien en bio mais déclaré en prairie ou luzerne. Ces légumineuses fourragères sont vendues (en général à un prix très bas) voire données aux éleveurs.

Quand est ce qu'on passe à l'agriculture qui s'adapte au changement climatique plutôt qu'à l'économie ?
Si l'économie orientait la stratégie des exploitations pour les encourager à s'adapter au changement climatique, ce serait efficace. Si les consommateurs et citoyens adaptaient leurs pratiques au changement climatique plutôt qu'à l'économique (ou au loisir) ce serait très, très efficace.

Est-ce qu'on connaît le rapport entre main d'œuvre sur l'exploitation et niveau de diversification des exploitations ? Car, certes c'est un moyen d'adaptation efficace mais qui est tout de même très contraint, non?
La pénurie de main d'œuvre, particulièrement la qualifiée, pousse effectivement à spécialiser et mécaniser le système. Mais une production diversifiée peut aussi permettre d'étaler les temps de travaux sur l'année et donc mieux optimiser cette main d'œuvre. Cette gestion des temps de travaux doit être menée au sein de chaque exploitation au regard des projets.

"Lorsque la situation financière est difficile, c'est plus compliqué d'innover" - Oui et en même temps non. Je pense qu'en situation financière compliquée, des renouvellements et bascules de systèmes sont possibles (peuvent être imaginés) si tant est que des soutiens (technico-éco et sociaux) peuvent accompagner l'amorce de cette transformation
Je suis d'accord, "quand les portefeuilles se ferment les esprits s'ouvrent". Mais vous avez raison, il faut un soutien (technique et financier) dans ces phases de changement, "d'innovation" et si la situation est trop dégradée ces moyens financiers ne sont parfois plus présents. D'où l'enjeu de détecter pour intervenir le plus tôt possible.

Un caractère 'négatif' semble être associé à la stagnation, voire la baisse des rendements : est-il souhaitable de produire plus ? Si les surfaces en AB augmentent, mécaniquement, les rendements moyens vont (sans doute) diminuer.
À charge de structure (dont main d'œuvre) constante une chute de la valeur ajoutée est pénalisante pour le revenu et donc la pérennité des exploitations. Si le rendement baisse il faut donc que les prix progressent pour compenser. C'est le cas en agriculture biologique ou les cours ont, jusqu'à ces dernières années, compensés les moindres rendements. Ce n'est pas le cas quand les rendements d'une culture « mondialisée » chutent chez nous alors que la production mondiale continue de progresser. Si l'on ne maitrise ni les rendements ni les cours, il faut ajuster les charges et cela entraine une disparition des moyennes structures au profit de grandes exploitations recherchant les économies d'échelle.

En lien avec l'intervention du CER France. Pourriez-vous détailler un peu plus les trajectoires de mécanisation qui se mettent en place en adaptation aux conditions économiques et climatiques ? Notamment voyez-vous certaines dynamiques-types émerger dans certaines filières / systèmes de production ?
Question complexe. Je citerai 2 tendances : le développement du recours à une entreprise de travaux agricoles pour effectuer les travaux (voire une délégation totale), ces entreprises sont performantes en

termes de coût et de qualité du travail. Elles orientent cependant, en général, vers une simplification des assolements. Le 2° axe est technique avec le développement des couverts végétaux, le moindre travail du sol (réduction du labour), l'allongement des rotations, une réflexion sur la nutrition du sol et des plantes.

Depuis 70 ans nous n'avons jamais pu inverser la courbe de baisse du nombre d'agriculteurs, même dans les périodes où ce métier pouvait être acceptable. Comment peut-on imaginer attirer aujourd'hui des nouveaux agriculteurs au regard de tous les dysfonctionnements et aléas techniques et climatiques que vous nous présentez.
Jusqu'au début des années 2000 la réduction du nombre des agriculteurs était un objectif (cf les programmes « indemnités viagères de départ » des années 70 et les préretraites du milieu des années 90), les résultats sont donc plutôt conformes aux objectifs. Depuis le début des années 2000 il y a une prise en compte des actifs agriculteurs, c'est donc assez récent.
Sur ces dernières années, le nombre d'actifs en agriculture ne baisse plus car la baisse du nombre d'agriculteurs est compensée par la hausse du nombre de salariés.
Les projets d'installations sont aujourd'hui bien plus variés que par le passé avec des reprises d'exploitations mais aussi beaucoup de créations avec des projets innovants.

À Romain Behaghel - Fabacéé

Qui sont précisément les énergéticiens financeurs de Fabacée, et quel est leur intérêt à financer des réductions d'énergie ? Est-ce dans le cadre de leurs stratégies RSE ?
Le dispositif des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) impose aux fournisseurs d'énergie (les "obligés") de s'acquitter d'un certain nombre de CEE. Les obligés se voient attribuer un CEE en investissant dans des actions d'économies d'énergie et dans des programmes CEE comme Fabacéé. Si non, ils sont soumis à des amendes.
Les énergéticiens financeurs du programme sont : EDF, ENGIE, GAZELÉNERGIE et UEM.

Vous n'avez pas présenté l'assurance paramétrique. Pourtant, elle répond à plusieurs des contraintes que vous indiquez : très grande polyvalence et adaptabilité à la culture et remboursement extrêmement rapide.
En effet, les assurances paramétriques simplifient beaucoup le déploiement car elles permettent de constater le sinistre sans se déplacer sur le terrain. Elles sont utilisées dans les expérimentations en viticulture que je l'ai évoqué. À noter, elles sont très demandeuses en data pour être bien paramétrées, donc ne peuvent s'appliquer à toutes les situations. Aussi, il peut être plus difficile de faire adhérer les agriculteurs, par rapport aux assurances "traditionnelles".

Quel est le nom du programme européen sur l'outil assurance viticulture en lien avec l'OAD ?
Il y a VITIREV, ARRUPVICO en France.

Des expérimentations sont-elles en cours en France?
En France, allez voir les expérimentations ARRUPVICO et VITIREV. Aussi la filière Betterave qui travaille sur le sujet.

Savez-vous pourquoi la filière apicole n'est pas indemnisée par les assureurs pour les aléas climatiques ? Des discussions sont-elles en cours pour intégrer les apiculteurs au système d'indemnisation ?
Je ne suis pas expert du sujet, je pense que cela est dû au faible volume de données sur cette filière, ce qui rend les modélisations pour les assureurs difficiles. Et aussi peut-être dû à un manque de volonté (petit "marché adressable")…

Je n'ai pas bien compris, les agriculteurs feraient des économies d'énergie, et celles-ci permettraient aux énergéticiens de financer ou co-financer les assurances récoltes innovantes sur la transition, c'est ça?
Oui c'est cela !

Est-ce que s'engager dans la transition agroécologique va forcément dans le sens des économies d'énergie ? Par exemple le passage en bio demande potentiellement plus de passages mécaniques (mais certes moins d'engrais). Si les économies d'énergie ne sont pas substantielles, le programme n'est pas cofinancé ?
En effet, il faut raisonner sur les économies d'énergies au global, comprenant donc les intrants, poste sur lesquels l'AB est peu gourmande. Donc ce n'est pas dit, à priori, que les fermes bio seraient pénalisées.

Le choix des agriculteurs est-il déjà fait ? Si non, serait il possible de cibler les agriculteurs en zone vulnérable pour l'expérimentation de baisse de la consommation d'engrais ?
Les agriculteurs impliqués dans l'expérimentation sont les agriculteurs lauréats du programme. Un troisième appel à candidatures est en cours jusqu'au 16 septembre > https://www.fabacee.fr/candidature

Les critères de sélection portent sur le profil de l'animateur de la structure qui candidate, la maturité du groupe d'agriculteurs, la motivation des agriculteurs et de la structure qui porte la candidature.

Quand sont prévus les retours de cette étude Fabacéé?
Rdv au printemps 2026 pour un premier bilan.

Pouvez-vous rappeler les changements de pratiques qui sont finançables par Fabacéé (réduction du travail du sol, autonomie protéique, et...) ?
Toutes les pratiques qui permettent une réduction des consommations de GNR, engrais, aliments, phyto sont éligibles.

Êtes-vous sûr des bénéfices de la mutualisation alors même que les assureurs tarifient les risques de manière individuelle. Schématiquement, plus un agriculteur est "à risque", plus la somme associée au transfert de son risque vers l'assureur est importante.
La mutualisation facilite l'atteinte d'un équilibre économique à l'ensemble, et donc permet de diminuer le coût de la prime de risque "brute" .

Quel est le statut juridique de Fabacéé (semi-public?) ? Est-ce que vous avez produit des exemples chiffrés (montant du cofinancement en regard des économies d'énergie réalisées, montant de la prime d'assurance par ailleurs) ?
Fabacéé est un programme CEE sous l'égide du ministère chargé de l'énergie.
L'étude que nous avons lancée permettra de mettre, au regard des solutions de transfert de risque qui seront retenues, des possibilités de co-financement.
Vous trouverez de nombreuses informations sur le Programme Fabacéé : https://www.fabacee.fr/

Dans le cadre du programme FABACEE et l'accompagnement sur les réflexions filières de production, est-ce que les enjeux de l'eau sont considérés ?
Les leviers agronomiques déployés par les agriculteurs accompagnés par Fabacéé vont dans le sens d'une meilleure qualité de l'eau. En ce sens, le programme est intéressant pour les agriculteurs situés sur des zones sensibles en matière de qualité de l'eau.

On parle toujours du coût de l'adaptation au changement climatique mais a ton chiffré les impact financiers et humains si les états ne mettent pas les moyens financiers nécessaires ?
Ce coût de l'inaction d'adaptation dépendra du niveau se risques futurs et du scénario de réchauffement qui se réalisera. Ce coût, qui se rapporte au coût des pertes et dommages, fait donc l'objet d'incertitudes. Cependant en France, Le rapport de France Assureurs de 2021 estime le montant des sinistres dus aux événements naturels pour les assurances pourrait augmenter de 93 % d'ici 2050, soit 69 milliards d'euros supplémentaires comparé aux trente dernières dont 35 % du au changement climatique.

À Adèle Tanguy – IDDRI

Que pensez-vous de la SB62 et ce qui se fait maintenant sur les changements climatiques. Existe-t-il un changement palpable ?
Sur l'adaptation, les Parties et les experts discutent en ce moment de la définition d'indicateurs. Cependant, les discussions restent assez techniques, à voir dans quelle mesure ça va vraiment influencer l'action au niveau des pays. Sur l'agriculture, il y a un groupe de travail dédié pour définir des indicateurs. Sur le fond, il y a encore des débats et des réticences à parler d'adaptation transformationnelle par exemple.

Que signifie l'acronyme COP?
La Conférence des Parties (COP) régionale mobilisent l'ensemble des acteurs de la région et en prenant en compte les particularités de notre territoire.

Comment seront sélectionnés les acteurs des COP ? ce sera mené au niveau du Département ? de la Région ?
Elles sont coanimées par les préfets et les présidents des conseils régionaux, qui sélectionneront les acteurs sur chaque territoire. Sur l'adaptation en 2025, elles seront menées à l'échelon du département.

Est-il possible de faire une analyse par territoire pour mieux cerner les terroirs qui sont globalement vulnérables et poussés à se transformer complètement ?
Il y a des analyses par territoires des aléas faites dans le cadre du PNACC-3 en collaboration avec Météo France sur la base de la trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique qui propose l'hypothèse d'un réchauffement de 4°C en France d'ici à la fin du siècle par rapport à la période pré-industrielle (voir par exemple les études sur la Tracc). Cependant, les études de l'exposition face à ces aléas et la vulnérabilité ne sont pas effectuées à ce stade.